

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PLÉNIÈRE
DU CCAS DE GAILLARD
DU 29 SEPTEMBRE 2023 18 H 30**

Présents : Mme VINCENT, Vice-Présidente
Mmes KAMANDA, BOCCARD
MM. COCHINAIRE, FOURNIER, CORNEC,
PERILLON

Excusés : M. BLOUIN, Président
Mmes BASTIAN, KEFFIF, GALY, SIMULA
M. DEGUIN

Service Action sociale : M. Denis TSCHANN , Directeur

M. BLOUIN a donné procuration à Mme VINCENT
Mme. BASTIAN a donné procuration à M. FOURNIER
Mme. GALY a donné procuration à Mme. KAMANDA

Le quorum est atteint.

M. FOURNIER est élu secrétaire de séance.

Mme la Vice - présidente ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres puis énumère les différents points à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la commission plénière du 16 juin 2023
2. Examen des demandes de subventions
3. Repas de Noël 2023 des Aînés
4. Mise à jour du règlement intérieur - convocation pour la Commission permanente
5. Aides facultatives et aides d'urgence : compte-rendu des attributions décidées en commission permanente et décisions du Président
6. Questions diverses

1. APPROBATION DU PV DE LA COMMISSION PLENIERE DU 16 JUIN 2023

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. EXAMEN DES SUBVENTIONS

Mme la Vice - présidente propose à l'assemblée d'ajouter une demande de subvention complémentaire (Locomotive) à celles transmises avec la convocation. L'assemblée donne son accord.

Mme la Vice-présidente énumère les demandes de subvention à examiner.

	Montant demandé	Montant validé
Accueil des familles de détenus de la maison d'arrêt de Bonneville	300,00 €	300 €
Banque alimentaire	1 256,16 €	1 256,16 €
Entraide Addict 74	2 000,00 €	1 000 €
APEDYS (association des parents d'enfants dys)	100,00 €	100 €
NOUS AUSSI	Non précisé	1 600 €
Opération Nez Rouge	Non précisé	200 €
Locomotive	300,00 €	300 €

Mme la vice-Présidente rappelle qu'il est demandé à toutes les associations de préciser le nombre de Gaillardins qui bénéficieront de l'action subventionnée. Il ne s'agit en aucun cas de discrimination. L'objectif est de flécher au mieux les deniers publics. Afin d'éviter toute ambiguïté suite à la réponse faite par l'Association APEDYS relative à cette demande, il est validé à l'unanimité qu'une explication leur sera notifiée.

Un affichage sera mis en place durant la période des Fêtes de fin d'année pour sensibiliser le public dans le cadre de l'opération « Nez Rouge ».

3. REPAS DES AÎNÉS 17 DECEMBRE 2023

Mme la Vice - Présidente informe de la date du dimanche 17 décembre 2023 pour le repas des Aînés. Environ 1200 courriers seront envoyés début novembre à destination des personnes âgées de 70 ans et plus. Il est prévu environ 450 participants.

4. MISE À JOUR DU RÉGLEMENT INTERIEUR

Mme la Vice - Présidente laisse la parole à M. Denis TSCHANN pour expliquer ce point de rajout. Il est proposé à l'assemblée d'ajouter le paragraphe supplémentaire, ci - dessous, à l'article 19 - 1 du règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale :

« Cette commission se réunit automatiquement, sans convocation, tous les 1ers vendredis du mois à 14 h en mairie, excepté au mois d'août. En cas d'urgences, les demandes seront traitées au « fil de l'eau » par le Président ou par la Vice - Présidente. »

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité.

5. AIDES FACULTATIVES ET AIDES D'URGENCE : COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS DECIDEES EN COMMISSION PERMANENTE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT

Depuis le 16 juin 2023 :

Date de la commission	Nature de l'aide	Montant attribué
07/07/23	Abonnement de bus mensuel	48 €
	Abonnement de bus mensuel	32 €
Hors commission (Secours d'urgence)	Prise en charge nuits d'hôtel (3 nuits)	208,42 €
	Abonnement de bus mensuel	40 €
	Prise en charge nuits d'hôtel (7 nuits)	630 €
	Prise en charge nuits d'hôtel (4 nuits)	304,80 €
		1 263,22 €

Mme J. a utilisé une somme de 304.80 € qui lui a été remise en espèce à d'autres fins que ce qui était convenu (hébergement d'urgence). Elle a été convoquée en mairie pour restituer ce montant.

Dorénavant, le CCAS n'interviendra plus que par l'intermédiaire de « virement au tiers » pour financer (exceptionnellement) des hébergements d'urgence.

6. QUESTIONS DIVERSES

PROJET « LA CORDE RIT »

M. COCHINAIRE indique à l'assemblée que la recherche de locaux est toujours en cours pour le projet « La Corde rit » (cf, compte - rendu de la commission plénière du 16.06.23).
Une réponse est attendue au niveau d'Annemasse Agglomération.

Mme BOCCARD, en tant que membre du CA de Haute Savoie Habitat, va faire remonter ce besoin vers la direction de HSH et propose à M. COCHINAIRE de leur adresser également un courrier officiel.

PLAN CANICULE

Le plan canicule a été déclenché le 11 août. L'équipe du CCAS et les élus ont été mobilisés intensément pendant deux semaines. Certains aînés étaient très fatigués en raison notamment de la durabilité de la vague de chaleur. Il n'y a pas eu de demande pour accéder à l'espace climatisé (au pavillon Stéphane HESSEL), hormis pour un couple et une personne seule sur un après-midi.

Pendant les weekends, le nombre d'appels effectué par les élus a considérablement augmenté par rapport à l'an passé, passant de 17 à 45 personnes. Beaucoup d'efforts ont été déployés par les agents et les élus pour suivre une personne affectée de troubles médico-psychologiques. Une réflexion sera menée pour examiner quelle solution mettre en place en cas de plusieurs cas similaires par la suite.

Une réunion sera organisée pour faire le bilan d'ici fin novembre et renforcer le dispositif étant donné que les épisodes caniculaires seront probablement plus intenses et plus longs sur les années à venir.

DEPLACEMENT DE PERSONNE EN SITUATION HANDICAP

Mise en œuvre d'un service de transport pour les personnes à mobilité réduites par l'association « Handi-Mobile ».

DISPOSITIF D'AIDE AUX AIDANTS

L'UDAF 74 lance "Ressources & Vous" pour soutenir les aidants.

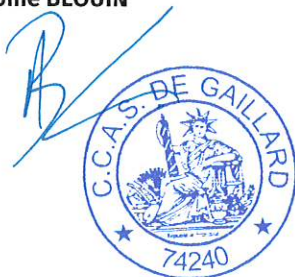
**La prochaine séance de commission plénières est prévue le
1^{er} décembre 2023 à 18 h 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le président du CCAS,

Le secrétaire de séance,

Antoine BLOUIN



Jean-Guy FOURNIER

